



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure
fédérative :

Sciences Intégratives du Végétal – Méditerranée
Sous tutelle des établissements et
organismes :

Etablissement principal : Université Montpellier 2

Partenaires :

Montpellier SupAgro

Université de Perpignan

INRA, CNRS, CIRAD, IRD, INRIA

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Sciences Intégratives du Végétal – Méditerranée

Sous tutelle des établissements et
organismes

Etablissement principal : Université Montpellier 2

Partenaires :

Montpellier SupAgro

Université de Perpignan

INRA, CNRS, CIRAD, IRD, INRIA

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Fédération

Nom de la fédération : Sciences Intégratives du Végétal - Méditerranée (SIVeM)

Label demandé : Fédération de recherche

N° si renouvellement : ex IFR 127 (DAPHNE)

Nom du directeur : M. Alain TISSIER (entrant), M. François TARDIEU (sortant)

Membres du comité d'experts

Président :

M. Patrice LEROUGE, Université de Rouen

Experts :

M. Philippe BENAS, Université Paris 5

Mme Marie-Laure LAMELOISE, AgroParisTech

M. Jacques MAGDALOU, Université de Nancy 1

M. François-Xavier MAQUART, Reims

M. Joël MAZURIER, Université de Lille 1

M. Guerrino MENEGUZZI, Université de Nice-Sophia Antipolis

M. Patrick PRUNET, Université de Rennes

Représentants présents lors de la visite

Délégués scientifiques représentant de l'AERES :

M.M. Bernard DASTUGUE et Marc LALANDE



Représentant(s) des établissements et organismes de tutelle :

M. Philippe AUGÉ, Université Montpellier 1

M. Jacques MERCIER, Université Montpellier 1

M. Christian PERIGAUD, Université Montpellier 2

M. Jean BENKHELIL, Université de Perpignan

M. Emmanuel ETHIS, Université d'Avignon

M. Jacques MAILLET, Montpellier SupAgro

M. Jean-Michel VERDIER, EPHE

Mme Viviane LEBOURCQ, INSERM

Mme Ghislaine GIBELLO, CNRS

M. Philippe VISSAC, INRA

M. Yves DUVAL, IRD

M. Emmanuel CAMUS, CIRAD

M. Philippe VENDEVILLE, IFREMER



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée sur site les 17 et 18 mars 2010. Elle a débuté le 17 mars en matinée par une présentation générale de la stratégie politique par les représentants des Universités supports (UM1 et UM2). Elle s'est poursuivie le 18 mars matin par une présentation du bilan de l'IFR et du projet de SFR par les directeurs sortant (François TARDIEU) et entrant (Alain TISSIER), puis d'une présentation des plates-formes techniques par les responsables respectifs. Des discussions successives avec les directeurs des unités constitutives, les personnels ITA affectés aux plates-formes, puis avec Alain TISSIER et François TARDIEU ont conclu cette journée.

Le dossier transmis aux membres du comité était, par certains aspects, peu explicite. Les présentations orales jugées informatives, précises et de grande qualité et les discussions constructives qui ont suivi ont permis au comité d'évaluation d'appréhender avec plus de facilité le bilan de l'action passée et les perspectives annoncées.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'IFR 127 a été créé en 2003 puis renouvelé en 2007. Il fédère les laboratoires de Montpellier et de Perpignan dans le domaine des Sciences Végétales. Cet IFR regroupe 9 unités de recherche dans le domaine, soit 377 chercheurs ou enseignants-chercheurs, 320 personnels techniques ou administratifs et de l'ordre de 350 personnels non permanents.

- Equipe de Direction :

L'IFR 127 est actuellement dirigé par François TARDIEU, assisté par un bureau de 6 personnes et d'un comité de direction constitué des Directeurs des Unités constituantes. Le projet de SFR est porté par Alain TISSIER (UM2). Il sera assisté d'un bureau exécutif composé de cinq membres dont les deux co-responsables du projet, Thierry SIMONNEAU (INRA), et Christophe MAUREL (CNRS). Cette équipe de direction s'appuiera sur un Conseil composé des Directeurs des Unités constitutives.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES) :

Aucune personne n'est à ce jour affectée spécifiquement à l'IFR DAPHNE. Les unités constitutives ont affecté en totalité ou en partie des personnes aux plateaux et plates-formes transversales pour en assurer la gestion, le développement et la formation auprès des utilisateurs.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

Le projet de SFR SIVeM, prolongement de l'IFR 127 DAPHNE créé en 2003 puis renouvelé en 2007, fédère les laboratoires de Montpellier et de Perpignan du domaine des Sciences Végétales et constitue un élément majeur de la structuration en Région de ce secteur d'activité scientifique. L'IFR apparaît aujourd'hui comme l'incarnation d'une communauté qui s'est construite au cours des deux précédents contrats quadriennaux sur la base d'intérêts scientifiques partagés. Elle joue actuellement un rôle actif dans la formation universitaire. Des efforts importants ont été consentis par l'IFR 127 pour constituer, gérer et animer des plates-formes techniques de haut niveau, pour certaines innovantes et uniques, répondant aux attentes de ses unités labellisées. Cette dimension a pris une importance croissante au sein de la communauté scientifique et une volonté de poursuivre cette démarche est clairement affichée par la nouvelle équipe de direction. Une animation scientifique s'est développée et a permis de faciliter les contacts inter laboratoires et inter personnels en promouvant les échanges et l'agitation d'idées. Le comité a été très favorablement impressionné par l'ensemble des activités de l'IFR 127 DAPHNE et notamment par la qualité et la dynamique de ses plates-formes techniques propres ou partagées.

- Points forts et opportunités :

La SFR s'appuie sur un très fort potentiel en recherche en Sciences du Végétal en Région localisé sur les sites de Montpellier et de Perpignan. L'IFR a permis de fédérer des laboratoires dépendant de différentes tutelles en une communauté scientifique cohérente et visible et ceci par une action volontariste de l'équipe de direction et des directeurs des unités constitutives.

Le projet repose sur quatre axes scientifiques rassembleurs en lien avec des problématiques scientifiques majeures des sciences du végétal.

La SFR, en prolongation de la politique de l'IFR 127, affiche une politique très active concernant la mise en œuvre et la gestion de plates-formes transversales au service des unités constitutives. Au-delà de sa participation historique à des plates-formes labellisées, l'IFR DAPHNE a mis en place des plates-formes (phénotypages, génotypages, modélisation) d'une grande qualité, originales et en parfaite cohérence avec ses axes scientifiques. En particulier, l'excellence et le positionnement international de la plateforme de modélisation ont fortement impressionné les membres du comité. Pour la majorité d'entre elles, les plates-formes ont mis en place des politiques tarifaires et de démarche qualité réfléchies dans une optique de demande de reconnaissance nationale (IBISA).

La politique d'animation de la SFR, en prolongation de la politique passée de l'IFR 127, s'appuie sur un ensemble de dispositifs (journées, site web, cycle de conférences) favorisant les échanges entre ses unités et ses personnels.

La structure fédérative est un acteur de la formation universitaire et est à l'origine de parcours de Master spécifiques s'appuyant sur les plates-formes et savoir-faire attenants.

- Points faibles et risques :

Le bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative n'est pas clairement visible.

La démarche de constitution d'une plate-forme en « métabolomique » nécessite une réflexion élargie aux autres SFR du site.

- Recommandations :

Le comité d'évaluation recommande à la future SFR d'initier une discussion avec les autres SFR du site pour constituer un projet de plate-forme en « métabolomique » ambitieux et répondant aux attentes des acteurs de terrain.

Le paysage de la recherche française est en cours d'évolution. Les SFR auront un rôle croissant dans la structuration de la recherche en région et dans la négociation des moyens avec les tutelles et les collectivités locales. Les directeurs d'unités et la direction de la future SFR doivent en être pleinement conscients.



3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

L'IFR 127 DAPHNE, en demande de renouvellement sous statut de SFR, s'appuie sur des unités de recherche de grande qualité localisées sur les sites de Montpellier et Perpignan et issues d'un domaine bien identifié. Les objectifs et axes structurants sont clairement établis en lien avec des problématiques majeures en Sciences Végétales y compris de problématiques inhérentes aux pays du sud compte tenu de la présence forte d'Unités du CIRAD et de l'IRD au sein de cet IFR. L'IFR apparaît clairement comme le moteur de la structuration et de la représentation des Sciences du Végétal en région.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

L'animation scientifique de l'IFR DAPHNE est conséquente et s'articule principalement en une journée scientifique annuelle axée sur un thème d'intérêt transversal, des formations animées au sein des plates-formes et un cycle de séminaires. Le site Web de l'IFR assure la diffusion de l'information. A court terme, celui-ci évoluera sous la forme d'un portail rassemblant l'ensemble des sites des unités constitutives.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Lors du précédent quadriennal, l'IFR DAPHNE a accru sa politique de mutualisation des moyens techniques transversaux en mettant en place, en complément des plates-formes déjà existantes (protéomique et imagerie cellulaire), de nouveaux plateaux techniques mutualisés, uniques dans leur genre: plate-forme de phénotypage végétal et de modélisation, et plate-forme de ressources biologiques. Ces plates-formes constituent un ensemble de moyens techniques communs de grande qualité mis à la disposition des chercheurs et doctorants. L'impact de ces plates-formes dans l'activité des laboratoires est en forte augmentation (forte croissance des analyses, développement de collections d'accessions et de mutants...).

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

L'IFR DAPHNE a consenti des efforts importants pour l'acquisition sur fonds propres, ou sur des fonds régionaux et nationaux, d'équipements dédiés aux plates-formes transversales. La mutualisation des moyens est clairement une réalité. La politique de tarification et de gestion est réfléchie.

Un prélèvement annuel auprès des unités n'a pas été mis en place et n'est pas souhaité pour le futur. Ce mode de financement permettrait à l'équipe de direction de bénéficier d'un apport budgétaire supplémentaire indispensable pour mettre plus aisément en œuvre la politique incitative annoncée dans le projet.

- Valorisation des résultats de la recherche :

L'activité de valorisation de l'IFR DAPHNE s'est concrétisée d'une part par un soutien à l'émergence d'une Start-up dans le domaine de l'imagerie, et d'autre part par la constitution de collections d'accessions et de mutants. La participation et l'animation de formations s'appuyant sur les plates-formes sont également à mettre au crédit de la valorisation de l'action scientifique de l'IFR DAPHNE.

- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

Le projet scientifique de SFR s'inscrit dans la continuité de l'IFR DAPHNE dans le domaine des Sciences du Végétal. Le projet scientifique s'articule autour de quatre axes transversaux rassembleurs. Il est clairement

positionné vis-à-vis des autres structures fédératives montpelliéraines du secteur des Sciences de la Vie et de l'Environnement. Une volonté de poursuivre le développement des plates-formes techniques en lien avec d'autres SFR est clairement affichée. Une approche collective aux SFR doit cependant se mettre en place pour faire émerger un projet collectif de plate-forme en « métabolomique ».

SFR SIVeM
Université de Montpellier 2
CC024
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER

Alain TISSIER
Directeur

AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Le 12 mai 2010

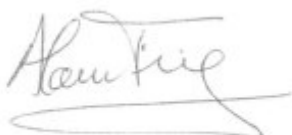
Objet : réponse à l'évaluation de la SFR SIVeM (ex. IFR 127, DAPHNE) par l'AERES

A l'attention du Président du Comité d'Experts, M. Patrice LEROUGE

Monsieur,

La SFR SIVeM souhaite remercier le Comité d'Experts de l'AERES pour ses commentaires encourageants exprimés dans le rapport d'évaluation.
La SFR SIVeM souhaitait préciser au Comité d'Experts que le projet de plate-forme métabolomique a effectivement été identifié comme un élément ambitieux de la structure sur le prochain quadriennal. Une attention particulière sera consacrée à porter ce projet en concertation avec les autres SFR de Montpellier afin d'identifier au mieux les complémentarités et points de convergence, voire à réunir les différents projets de ce type sous une structure commune.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.



Alain TISSIER

La Présidente

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Cabinet de la Présidence

Tél. +33(0) 467 143 015
Fax +33(0) 467 144 808
presidence@univ-montp2.fr
www.univ-montp2.fr

Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5
France

Affaire suivie par :
Christian Périgaud
vpcs@univ-montp2.fr

Monsieur le Directeur,

Je m'associe aux remerciements formulés par la direction de la structure fédérative (SFR) "**Sciences intégratives du végétal - Méditerranée (SIVeM)**" pour la qualité du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la visite du comité d'expertise.

Le rapport d'évaluation établi par le comité AERES ne soulève aucune remarque de portée générale. L'ensemble des partenaires constituant la SFR adhère aux conclusions qui ont résulté de l'évaluation et perçoit le contenu du rapport avec satisfaction dans la mesure où celui-ci met bien en valeur les résultats obtenus, dont un rôle structurant et fédérateur pour l'ensemble des acteurs montpelliérains et régionaux du domaine, indépendamment de leur rattachement institutionnel.

L'Université Montpellier 2 adhère pleinement aux recommandations du comité d'expertise quant à la nécessité de mener une réflexion au niveau du site montpelliérain sur la mise en place d'une plate-forme en « métabolomique ». Au vu de l'intérêt exprimé par de diverses communautés scientifiques, notre établissement entend jouer un rôle moteur dans la concertation qui se mettra en place et la mutualisation qui en découlera.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.



1809-2009
Bicentenaire de l'UM2

Danièle HÉRIN
Présidente de l'université Montpellier 2